

ABONNEMENT.

Saumur : 30 fr.
6 mois : 16
12 mois : 8
Poste : 35 fr.
6 mois : 18
12 mois : 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
en envoyant un mandat
sur la poste.
et chez tous les Libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclames, —... 30
Faits divers, —... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
9, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 28 MAI

Chronique générale.

On sait qu'un étourneau sur le retour,
M. Anatole de la Forge, a déposé samedi
une proposition de loi ainsi conçue :

Article 1er. — Le Panthéon est rendu
à sa destination première et légale.

Art. 2. — Victor Hugo sera transporté
au Panthéon.

On aimerait à savoir ce que M. Anatole
de la Forge entend par destination première
du Panthéon, ce monument ayant été cons-
truit à la suite d'un vœu fait en 1754, par le
roi Louis XV, qui promit à Dieu, s'il gué-
rissait, d'élever une nouvelle église sous
l'invocation de sainte Geneviève.

On aurait quelque plaisir également à
connaître ce que M. Anatole de la Forge
entend par destination légale du Panthéon,
un décret de 1854 ayant légalement rendu
au culte l'ancienne église de Sainte-Geneviève
conformément à l'intention de son fondateur.

Enfin, conclut spirituellement la Patrie,
on serait charmé d'apprendre comment
M. Anatole de la Forge croit être agréable
aux mânes du poète en lui offrant pour asile
ce Panthéon, que lui-même, Victor Hugo, a
dédaigneusement comparé à un gâteau de
Savoie gigantesque.

M. Anatole de la Forge ne ferait pas mal
de s'expliquer sur ces différents points qui
ne manquent pas d'intérêt.

La proposition de MM. Laguerre, Henry
Moret et autres opportunistes comme MM.
Spuller, Paul Bert, Duportal, Antonin
Proust, Ranc, Emmanuel Arène, Clovis
Hugues, est ainsi conçue :

Art. 1er. — Les lois et décrets désaffec-
tant le Panthéon de sa destination primitive
sont et demeurent abrogés.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE DRAME
DU
MARCHÉ-NOIR

PAR M. CH. SAINT-MARTIN.

III
LE PARQUET DE SAUMUR
(Suite)

A la fin, M. Jacobs parla et le médecin, M. Louis
se pencha pour mieux l'entendre :

— Argent... argent... là !... là !... murmura le
pharmacien.

— Êtes-vous blessé, monsieur Jacobs ? souffrez-
vous ? demanda le médecin.

— Argent... mon argent... là !... ils l'ont pris !

— Laissez donc votre argent, monsieur Jacobs,
et pensez à vous-même. Vous êtes malade, on vous
a volé et frappé, sans doute, cette nuit ?

— Mon argent... reprit le vieillard, les voleurs...
ils ont tout enlevé !

— Et toujours son doigt se tenait fixé dans la même
direction.

— Le pauvre homme, murmura M. Louis. Il
paraît fou. Qu'on le monte dans sa chambre et

qu'on le mette promptement au lit. Je vais le sai-
guer.

Au même instant, la bonne Rose se précipitait
tête baissée dans la boutique, au milieu de la foule
et s'écriait :

— Mademoiselle Françoise !... Qu'est devenue
ma maîtresse ?...

Le cri de Rose fut compris en un instant.
Qu'était devenu, en effet, la fille du pharmacien ?

Plusieurs personnes montèrent avec Rose au
premier étage, et parcoururent toutes les cham-
bres. Françoise n'était plus là. Il n'y avait, d'ail-
leurs, aucune trace de lutte, ainsi que put le
constater, quelques instants plus tard, le commis-
saire de police.

L'enquête pouvait seule faire connaître, un jour,
si la jeune fille avait été assassinée.

Pour appuyer cette supposition sur quelque
argument, le commissaire de police chercha par-
tout des traces de sang. Il n'en put trouver une
seule goutte.

— Ce sont d'audacieux et habiles coquins, dit-il
en courant porter chez le juge d'instruction et
chez le procureur la triste nouvelle et son premier
rapport.

Aussitôt des télégrammes furent lancés dans
toutes les directions, et des agents de police en-
voyés dans toutes les rues. L'un d'eux revint
bientôt, disant qu'on avait trouvé près du château

Le Panthéon est rendu AU CULTE des
grands hommes.

Art. 2. — Victor Hugo sera inhumé
au Panthéon.

LES FUNÉRAILLES DE VICTOR HUGO.

La commission des funérailles de Victor
Hugo s'est réunie mardi soir.

Le président, M. Edmond Turquet, a an-
noncé que le gouvernement désirait que les
obsèques se fissent samedi.

Il y a impossibilité matérielle, les travaux
de décoration de l'Arc de Triomphe, quel-
que activité qu'on y mette, ne pouvant être
terminés avant vendredi soir et peut-être sa-
medi.

L'exposition du corps se fera donc au plus
tôt samedi, plus probablement dimanche, et
l'enterrement aura lieu lundi.

Le gouvernement s'étant décidé à rappor-
ter par décret le décret de l'impératrice-ré-
gente qui a repris le Panthéon aux grands
hommes pour le donner aux chapelains,
l'itinéraire a été naturellement changé.

Le général qui commande la place de Pa-
ris assistait à la séance. Il a été convenu
avec lui que les canons du Mont-Valérien
tireraient de demi-heure en demi-heure pen-
dant le jour et la nuit de l'exposition. Au
moment de la levée du corps, vingt et un
coups seront tirés.

D'après les intentions du Comité, et pour
répondre au sentiment public, la journée
de dimanche sera consacrée à l'exposition
du corps et au défilé de tous ceux qui,
désireux de rendre hommage au poète, ne
pourraient pas toutefois assister à ses obsè-
ques.

Voici, aux dernières nouvelles, quel serait
l'itinéraire du cortège :

Les grands boulevards, le boulevard Sé-
bastopol, boulevard Saint-Michel jusqu'à la
rue Soufflot.

L'ARC DE TRIOMPHE.

Le Progrès militaire proteste en ces termes
contre la profanation de l'Arc de Triomphe
transformé en cénotaphe :

« Quelque mérite que puisse paraître cet
hommage, il sera peut-être permis de re-
gretter qu'un monument élevé aux gloires
militaires de la France et qui avait servi au
passage des cendres de Napoléon Ier, après
avoir été souillé par l'entrée triomphale des
Allemands vainqueurs, ne soit point laissé
vierge de toute manifestation jusqu'au jour
où il pourra être purifié par le triomphe —
ou par les obsèques — de celui qui « ramè-
nera la victoire sous nos drapeaux ». Si l'au-
teur des « Deux Trophées » avait prévu
l'honneur étrange qui lui était réservé, il s'y
serait sans doute opposé par son testa-
ment. »

Avant-hier, en descendant de la tribune,
M. Allain-Targé s'est trouvé indisposé. On
a dû le conduire dans un bureau de la
Chambre, où quelques amis, parmi lesquels
MM. Clémenceau, Ranc et Antonin Proust,
sont allés le rejoindre.

Son indisposition ne présentait heureu-
sement aucune gravité. Le ministre de l'in-
térieur s'est fait presque aussitôt conduire
en voiture place Beauvau, où il s'est mis
au lit. On lui a appliqué des compresses
d'eau froide sur le front, et le mal n'a pas
tardé à disparaître.

Quant aux bruits de démission qu'on a
fait circuler dans les couloirs de la Chambre,
dit la Petite France, ils sont jusqu'à présent,
cela va sans dire, complètement inexacts.

Hier, M. Allain-Targé se ressentait encore
de l'indisposition qu'il a éprouvée la veille
à la Chambre, par suite de l'élévation subite
de la température.

Il a dû garder le lit toute la matinée.
Néanmoins, son état s'est sensiblement
amélioré.

VICTOR HUGO AU PANTHÉON

C'est fait.

M. Grévy et M. Allain-Targé prennent le
Panthéon pour y placer les restes de Victor
Hugo qu'on nous avait dit vouloir être en-
terré au Père-Lachaise.

Le décret est signé.
Nos maîtres ont jugé qu'il suffirait de
quelques lignes de leur écriture pour subs-
tituer, dans une église catholique, le « culte
des grands hommes » au culte de Dieu.

N'est-il pas d'ailleurs digne de remarque
que cette affirmation de l'idolâtrie soit faite
avec une solennité pareille à propos et pour
le compte d'un déiste !

Le Journal officiel du 27 mai publie un
rapport signé du ministre de l'intérieur et
du ministre de l'instruction publique et des
beaux-arts, relatif à la désaffectation du
Panthéon.

Ce rapport constate que le Panthéon n'est
ni un édifice diocésain, ni un édifice paroissial,
mais un monument appartenant incontes-
tablement au domaine de l'Etat, et deman-
de qu'il soit affecté à un nouveau service
public, conformément aux dispositions de
l'arrêté des consuls du 13 messidor an X et
de l'ordonnance du 14 juin 1833.

Le rapport est suivi de deux décrets, en
date du 26 mai, dont le premier est ainsi
conçu :

« Le Panthéon est rendu à sa destination
primitive et légale.

« Les restes des grands hommes qui ont
mérité la reconnaissance nationale y seront
déposés.

« Cette dernière disposition est applica-
ble aux citoyens à qui une loi aura décerné
des funérailles nationales. Un décret du
Président de la République ordonnera la
translation de leurs restes au Panthéon. »

Voici le texte du deuxième décret :

« A la suite des obsèques ordonnées par
la loi du 24 mai 1885, le corps de Victor
Hugo sera déposé au Panthéon. »

A l'occasion de la publication du décret
qui rend le Panthéon à sa destination légale,
M. Arthur Picard, député des Basses-Alpes,
a décidé de saisir la Chambre d'une propo-
sition de loi portant que les restes de La-
martine, de Jules Favre, de Thiers et de
Gambetta seront inhumés au Panthéon, à
côté du cercueil de Victor Hugo.

le cheval de M. d'Elvoy frappé d'une balle au
front, et étendu dans un sentier, sans cavalier. Un
autre entendit une personne, demeurant sur les
quais, déclarer que, vers onze heures et demie,
M. Georges d'Elvoy avait sonné du cor. Cette
personne ajoutait que cette sonnerie ressemblait
à un signal. Il n'en fallait pas tant pour que M. le
juge d'instruction ordonnât la comparution immé-
diate de M. Georges d'Elvoy.

Quant au pharmacien, interrogé avec instance
et habileté par les magistrats, debout autour de
son lit, il ne put que donner, après de longs efforts
de mémoire, le signalement confus de l'homme
qui l'avait entraîné à l'auberge de la Croix-Dorée
et déclarer qu'en son absence sa fille était restée
seule à la maison. Sa pensée se reportait sans
cesse à son coffre-fort, et plus d'une fois, pendant
ce pénible interrogatoire, le vieillard s'arracha les
cheveux et ploura de vraies larmes en criant comme
un enfant :

— Mon argent ! mon argent ! rendez-le moi !

A la fin, les magistrats, voyant qu'ils n'obtien-
draient aucun renseignement utile et que la raison
de M. Jacobs était sérieusement troublée, retour-
nèrent au parquet et attendirent l'arrivée de M.
d'Elvoy.

On comprend d'ailleurs l'émotion qu'un tel
crime, venant après plusieurs autres tout récents,
devait jeter dans la ville. Une véritable terreur

était peinte sur tous les visages et l'on déclarait
hautement qu'il fallait à tout prix retrouver les
coupables et les punir du dernier châtement.

— Sommes-nous revenus aux ténèbres du moyen
âge ! s'écriait M. Huber.

L'arrivée de Georges donna un nouvel aliment
aux passions, et bientôt une foule énorme, qui se
grossissait sans cesse, entourait le parquet et atten-
dit le résultat de l'interrogatoire.

Le juge d'instruction pria Georges d'Elvoy de
s'asseoir en face de lui, sur la chaise ordinaire-
ment occupée par de véritables criminels, et, sans
préambule, lui adressa aussitôt une première
question :

— Veuillez nous dire, monsieur, tout ce que
vous savez au sujet du crime qui a été commis
cette nuit à Saumur.

— Je ne sais absolument rien, monsieur, répon-
dit Georges avec une grande dignité.

— Comment, monsieur ! s'écria le juge d'instruc-
tion, vous ne savez pas que M. Jacobs, le pharma-
cien de la place du Marché-Noir, a été volé cette
nuit et que sa fille a été assassinée ?

Georges poussa un cri rauque et se dressa,
debout, devant la table du magistrat :

— Quoi, s'écria-t-il, à son tour, M. Jacobs a
été assassiné !

— Assassiné... peut-être ; en tous cas, elle a
disparu.

## VICTOR HUGO RELIGIEUX

La révolution de 1848 ne modifia pas les sentiments religieux de Victor Hugo, témoin ces paroles qu'il prononça à l'occasion de la plantation d'un arbre de la liberté :

PLANTATION DE L'ARBRE DE LA LIBERTÉ  
PLACE DES VOSGES

« Le premier arbre de la liberté a été planté il y a dix-huit cents ans, par Dieu même, sur le Golgotha. (Acclamations.) Le premier arbre de la liberté, c'est cette croix sur laquelle Jésus-Christ s'est offert en sacrifice pour la liberté, l'égalité et la fraternité du genre humain. (Bravos et longs applaudissements.) »

Plus tard, enfin, en 1850, lors de la discussion de la loi Falloux sur la liberté de l'enseignement, c'est dans les termes les plus éloquents que Victor Hugo proclame

LA NÉCESSITÉ DE L'ENSEIGNEMENT  
RELIGIEUX

« Loin que je veuille proscrire l'enseignement religieux, entendez-vous bien ? il est, selon moi, plus nécessaire aujourd'hui que jamais. Plus l'homme grandit, plus il doit croire. Plus il approche de Dieu, mieux il doit voir Dieu. (Mouvement.) »

Il y a un malheur dans notre temps, je dirais presque il n'y a qu'un malheur, c'est une certaine tendance à tout mettre dans cette vie. (Sensation.) En donnant à l'homme pour fin et pour but la vie terrestre et matérielle, on aggrave toutes les misères par la négation qui est au bout, on ajoute à l'accablement des malheureux le poids insupportable du néant ; et de ce qui n'était que la souffrance, c'est-à-dire la loi de Dieu, on fait le désespoir, c'est-à-dire la loi de l'enfer. (Long mouvement.) De là de profondes convulsions sociales. (Oui ! oui !)

Certes je suis de ceux qui veulent, et personne n'en doute dans cette enceinte, je suis de ceux qui veulent, je ne dis pas avec sincérité, le mot est trop faible, je veux avec une inexprimable ardeur, et par tous les moyens possibles, améliorer dans cette vie le sort matériel de ceux qui souffrent ; mais la première des améliorations, c'est de leur donner l'espérance. (Bravo ! à droite.) Combien s'amoindrirent nos misères finies, quand il s'y mêle une espérance infinie ! (Très-bien ! Très-bien !)

Noire devoir à tous, qui que nous soyons, les législateurs comme les évêques, les prêtres comme les écrivains, c'est de répandre, c'est de dépenser, c'est de prodiguer, sous toutes les formes, toute l'énergie sociale pour combattre et détruire la misère (Bravo ! à gauche), et en même temps de faire lever toutes les têtes vers le ciel (Bravo à droite), de diriger toutes les âmes, de tourner toutes les attentes vers une vie ultérieure où justice sera faite et où justice sera rendue. Disons-le bien haut, personne n'aura injustement ni inutilement souffert. La mort est une restitution. (Très-bien ! à droite. —

Le pauvre jeune homme était en proie à une vive émotion que les magistrats et le greffier remarquèrent facilement. Tous ses pressentiments lui revinrent à la fois, et l'image de Françoise se présenta à lui plus vive que jamais. Il porta lentement la main à son cœur pour en comprimer les battements, et se rasseyant :

— Pardonnez-moi, messieurs, dit-il avec calme ; j'ignorais absolument ce crime odieux.

— Vous nous permettrez, monsieur d'Elvoy, reprit alors le magistrat, de vous faire remarquer notre étonnement. Nous savons qu'à l'heure du crime, vers onze heures ou onze heures et demie, vous passiez sur les quais et sonniez du cor comme pour avertir quelqu'un ; nous savons également que vous avez soutenu une lutte nocturne, car votre cheval a été trouvé, tué d'une balle dans la tête, et encore chaud, dans un étroit sentier, près du château ; nous savons encore, par la trace des pas de votre cheval, que vous avez gravi une ruelle voisine des quais et le mur qui la ferme ; lorsque les agents vous ont trouvé à votre château, vous veniez de rentrer et nous voyons enfin, par l'état de votre visage et de vos vêtements, que vous avez passé la nuit entière loin de votre domicile et pris part à quelque drame qui doit évidemment se rattacher au crime dont nous avons le devoir de chercher les auteurs.

Le juge d'instruction, ayant ainsi parlé, se

Mouvement.) La loi du monde matériel, c'est l'équilibre ; la loi du monde moral, c'est l'équité. Dieu se retrouve à la fin de tout. Ne l'oublions pas, et enseignons-le à tous ; il n'y aurait aucune dignité à vivre, et cela n'en vaudrait pas la peine, si nous devions mourir tout entier. Ce qui allège le labeur, ce qui sanctifie le travail, ce qui rend l'homme fort, bon, sage, patient, bienveillant, juste, à la fois humble et grand, digne de l'intelligence, digne de la liberté, c'est d'avoir devant soi la perpétuelle vision d'un monde meilleur rayonnant à travers les ténèbres de cette vie. (Vive et unanime approbation.) »

## L'ŒUVRE DE VICTOR HUGO.

Voici, avec la date de leur apparition, la liste des ouvrages de M. Victor Hugo :

Odes.....	1822
Han d'Islande.....	1823
Odes (2 <sup>e</sup> volume).....	1824
Bud Jargal.....	1825
Odes (3 <sup>e</sup> volume) et Ballades.....	1826
Cromwell.....	décembre 1827
Les Orientales.....	1828
Ami Robsart (drame en collaboration avec Paul Foucher).....	février 1828
Marion Delorme.....	1829
Le Dernier Jour d'un condamné.....	1829
Hernani (Théâtre-Français).....	25 février 1830
Noire-Dame de Paris.....	1831
Les Feuilles d'Automne.....	1831
Le Roi s'amuse (Théâtre-Français).....	22 novembre 1832
Lucrèce Borgia (Porte-Saint-Martin).....	1833
Marie Tudor (Porte-Saint-Martin).....	1833
Littérature et philosophie mêlées.....	1834
Claude Gueux.....	1834
Angelo (Théâtre-Français).....	1835
Les Chants du Crépuscule.....	1835
La Esmeralda, opéra.....	1836
Les Voix intérieures.....	1837
Ruy Blas (Porte-Saint-Martin).....	1838
Les Rayons et les Ombres.....	1840
Lettres sur le Rhin.....	1842
Les Burgraves.....	1843
Napoléon le Petit.....	1852
Les Châtiments.....	1853
Les Contemplations.....	1856
La Légende des Siècles.....	1859
Les Misérables.....	3 avril 1862
William Shakespeare.....	1864
Les Chansons des Rues et des Bois.....	1865
Les Travailleurs de la Mer.....	1866
Paris.....	1867
La Voix de Guernesey.....	1868
L'Homme qui rit.....	1869
Actes et Paroles.....	1872
L'Année terrible.....	1872
Quatre-Vingt-Treize.....	1873
Mes Fils.....	1874
Pour un soldat.....	1875
Avant l'Exil, Pendant l'Exil, Depuis l'Exil.....	1875
La Légende des Siècles (2 <sup>e</sup> volume).....	février 1877
L'Art d'être grand-père.....	mai 1877
L'Histoire d'un Crime.....	sept. 1877
Le Pape.....	avril 1878

renversa sur le dossier de son fauteuil, jeta un coup d'œil au procureur qui ne perdait pas de vue le jeune homme, et attendit la réponse de M. d'Elvoy.

Georges était bouleversé. La pensée d'avoir pu être, un seul instant, soupçonné d'avoir coopéré, d'une façon ou d'une autre, à un tel crime, le transportait d'indignation, et il faisait des efforts surhumains pour se dominer.

A la fin, il retrouva toute sa force d'âme et tout son sang-froid :

— Que voulez-vous de moi ? demanda-t-il au juge d'instruction.

— Je ne puis que répéter ma première question, répondit le magistrat. Dites-nous, monsieur, tout ce que vous savez.

— J'affirme de nouveau, devant Dieu et devant les hommes, que je ne sais rien de ce crime et que je l'ignorais absolument avant que vous m'en eussiez parlé. Mais je me hâte d'ajouter, pour mettre un terme à des soupçons outrageants...

— Pardon, monsieur d'Elvoy ; retirez ce mot qui ne convient pas ici. Je n'ai pas dit que nous eussions des soupçons à votre endroit ; nous connaissons votre honorabilité, mais notre devoir est d'obtenir de vous des renseignements de nature à éclairer une situation anormale et singulière. Voilà tout.

(A suivre.)

CH. SAINT-MARTIN.

La Pitié suprême.....	février 1879
Religions et Religion.....	1880
L'Anée.....	avril 1881
Les Quatre vents de l'esprit.....	1882
Torquemada.....	31 mai 1882
La Légende des Siècles (tome III).....	8 juin 1883
L'Archipel de la Manche.....	27 septembre 1883

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 27 mai.  
Encore 3/16 de hausse et les Consolidés seront au pair. La liquidation de Londres va être un triomphe pour les acheteurs.

Les rentes françaises entrent franchement dans ce mouvement de reprise : la 3 0/0 monte à 80.50 ; l'amortissable à 82.10 ; le 4 1/2 à 109.20.

L'action du Crédit Foncier de France revient à 1.350. Comme nous l'avons démontré, ce cours n'est que transitoire. Le revenu de 60 fr. est destiné à une augmentation certaine et par conséquent doit se capitaliser à 4 0/0. L'action vaut donc au moins 1,500 fr.

Les obligations du Crédit Foncier sont très-demandées surtout les communales 1880 libérées de 85 et la Foncière 1885 libérée de 40 fr. Elles ont chacune six tirages par an et, chaque fois, un gros lot de 100,000 fr.

La Société Générale est très-demandée sans offres.

L'obligation Est-Algérien cote 345. Ce titre tend à se rapprocher du prix des valeurs similaires.

Le Rio-Tinto a un marché très-animé.

La Banque d'Escompte est très-ferme à 455. Elle va profiter de la hausse de la rente italienne 5 0/0 qui monte vivement à 95.75 et ne s'arrêtera pas en si beau chemin.

Les Méridionaux italiens sont également en progrès. On approche du moment où les actionnaires recueilleront le premier bénéfice des conventions.

L'action du Crédit Lyonnais devient tous les jours plus difficile à vendre. Le bilan a causé une fâcheuse impression que n'améliorera pas la publication des comptes de la Foncière Lyonnaise.

Les chemins de fer français ont un marché animé : le Nord est à 1,645, le Midi à 1,175, l'Orléans à 1,328.75, l'Est à 780, l'Ouest à 840.

## CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

M. l'Evêque d'Angers est arrivé hier soir à Saumur. Il a donné ce matin la confirmation aux élèves des Dames de la Retraite, à ceux de l'Institution Saint-Louis, et ce soir, à 3 heures, il confirmera les enfants de la ville à l'église Saint-Nicolas.

Dans la liste de classement par arme et par ordre de mérite des capitaines reconnus aptes à l'emploi de major, à la suite de l'examen de 1885, nous remarquons, en tête de l'arme de la cavalerie :

M. Gaudin de Villaine, capitaine de cavalerie breveté, hors cadres, sous-directeur des études et professeur d'art militaire et de topographie à l'Ecole d'application de cavalerie.

## LES DEVANCEMENTS D'APPEL.

Les jeunes gens de la classe de 1884 qui ayant passé la révision désireraient devancer l'appel pour servir dans les équipages de la flotte, devront adresser leur demande au bureau de recrutement qui la transmettra au ministre de la marine.

Ces demandes ne seront reçues que jusqu'au 15 août prochain.

## SQUARE DU THÉÂTRE

### HARMONIE SAUMUROISE

Programme du Dimanche 31 avril,  
à 8 heures du soir.

1. Allegro militaire..... BLÉGER.
2. Duo Foscari..... VERDI.
3. Air varié pour saxophone, piston et baryton..... GOICHON.
4. Bouquet de fraises, valse..... GIBERT.
5. Belle Étoile, polka pour piston. BLANCHETEAU.

Le Chef de musique,

GOUBEAULT.

## HISTOIRE D'UNE JUMENT.

On se rappelle qu'il y a quelques semaines un individu abandonna une jument pour la vente de laquelle il était en pourparlers avec un habitant du Pont-Fouchard.

Cette jument avait été volée le 28 avril à M. Bellanger, cultivateur à la Bazoge, canton du Mans (Sarthe). Mardi, son propriétaire est venu la reconnaître à l'hôtel

de la Paix, à Saumur, où elle était en vente.

Le voleur est activement recherché.

SAINT-CYR-EN-BOURG. — La « Société d'histoire naturelle » de Saint-Cyr, qui comptait Victor Hugo au nombre de ses membres d'honneur (!), dit la *Petite France*, a envoyé une adresse de condoléance à la famille du poète et a arboré son drapeau avec une « croix noire » en signe de deuil.

## LES ÉLECTIONS DE VERRIE.

On lit dans le *Petit Courrier* :

« Il faut rendre aux conservateurs de Verrie ce témoignage flatteur qu'ils ont su mettre l'opportunisme en rage.

« Le triomphe électoral qu'ils viennent de remporter exaspère la presse opportuniste, et les journaux de la faction poussent des cris d'oies qu'on égorge.

« Jusqu'à la *Petite France* qui se met à dire, aussi elle, des bêtises.

« La feuille de M. Wilson est furieuse de ce que les conservateurs de Verrie — coupables (?) de corruption électorale — n'aient pas été traduits en police correctionnelle.

« Si ce journal avait l'ombre de bon sens commun, il comprendrait que si ces députés avaient commis le moindre délit, il y a longtemps qu'on les aurait traînés devant ce qu'on est convenu d'appeler la justice.

« Puisqu'on les a laissés tranquilles, qu'ils ne sont point coupables, et que les griefs formulés contre eux étaient de pure fantaisie.

« C'est limpide, et il faut être plus bête que l'obélisque pour ne pas s'en rendre compte.

« Mais allez donc faire entendre raison des opportunistes... battus !

« Les conservateurs de Verrie voient aujourd'hui que ces gaillards-là ne sont guère redoutables.

« Du lion ils n'ont que la peau, et tout simplement drôles. »

## Les pompiers de Doué-la-Fontaine.

Décidément l'opportunisme fait des progrès à Doué-la-Fontaine comme ailleurs et a juré de rendre la République plus insupportable qu'elle ne l'est encore — si c'était possible.

Ne nous en plaignons pas outre mesure. Quoi qu'il en soit, voici un nouvel exemple de l'intolérance, de la tyrannie et de la suprême bêtise des gens qui nous gouvernent.

Nous lisons dans le *Petit Courrier* (Angers) :

« Il y a à Doué une compagnie de sapeurs-pompiers admirablement organisée, d'une tenue parfaite, et composée de braves gens qui jouissent, à juste titre, de l'estime et de la considération de leurs concitoyens.

« Les pompiers de Doué devaient à Angers prendre part au concours qui a lieu le 17 de ce mois. Ils n'y ont pu aller et leur absence, fort remarquée, tient à une cause qui vaut la peine d'être relatée en quelques détails.

« Il y a près d'un an, l'honorable M. Guionis, capitaine de la compagnie, mourut.

« Pour le remplacer dignement, les sapeurs-pompiers de Doué jetèrent immédiatement les yeux sur son fils, M. Augustin Guionis, sous-lieutenant depuis longtemps déjà, et les ordres de son père. Par sa fermeté, l'élevation de son caractère, par ses qualités, sa bienveillance et sa situation naturelle, M. Guionis était tout naturellement indiqué. — Aussi c'est à l'unanimité, et sans une voix, que la compagnie le désigna comme le capitaine qu'elle désirait avoir à sa tête.

« Ce candidat fut donc proposé à l'approbation de l'autorité compétente.

« Par suite de quelles manœuvres, de quelles menées ténébreuses, de quels gens, que tout le monde connaît, vinrent-ils à desservir l'honorable M. Guionis et à faire échouer sa candidature ? — Ce qu'il serait peut-être bien facile de pénétrer. Il se trouve partout de ces personnes, très remuantes, brouillonnes, envieuses, jalouses, qui, sous couleur de patriotisme, affichent un zèle hypocrite, et

ment le pouvoir, promettent la délation dans les antichambres des préfectures, se font les valets de gens en place, sont infatués d'eux-mêmes, s'imaginent tout savoir quoique n'ayant rien appris, et sèment autour d'eux la désorganisation et le désordre, pour pêcher en eau trouble et filouter quelque emploi.

Bref, sans tenir le moindre compte du vœu unanime de la compagnie des sapeurs-pompiers de Doué, et avec cette désinvolture et ce mépris de l'opinion qui caractérisent les parvenus de l'opportunisme, le gouvernement, sur les rapports de l'ex-préfet Jabouille, refusa de conférer à M. Guionis l'investiture dont il était digne à tous égards.

En revanche et par décret en date du 30 mars dernier, M. Puysegur, dont personne ne voulait, fut nommé capitaine de la compagnie.

Nous n'avons pas l'honneur de connaître M. Puysegur, mais il nous revient de différents côtés que ce n'est point un homme ordinaire. Il remplace, dit-on, les qualités administratives qui lui manquent par un républicanisme bruyant, et son incapacité noircie ne connaît pas d'obstacles. Son instruction doit être plus variée qu'approfondie, ayant rempli divers postes sans avoir pu s'y maintenir. Néanmoins il jouit des faveurs de l'administration — ce qui suffit, sans doute, pour suppléer aux connaissances qui lui font défaut. A ce titre, il pourrait être sous-préfet, préfet, ministre, au besoin général, tout aussi bien que capitaine de pompiers, étant également incapable de remplir ces différents emplois. C'est probablement un génie méconnu, comme il y en a tant en République.

Ce qui est certain, c'est que la compagnie des pompiers de Doué ne voulait à aucun prix du citoyen Puysegur pour capitaine, et que le gouvernement l'a imposé de force — ce qui, en vérité, n'est guère flatteur pour le citoyen Puysegur.

Ce qui l'est moins encore, c'est l'accueil qu'il a reçu de ses futurs subordonnés, et nous ne comprenons pas que sa fierté républicaine consente à s'accommoder de l'impopularité dont il jouit et de l'antipathie qu'il inspire.

Tout autre que lui se serait empressé de donner sa démission — si un vrai républicain donnait jamais sa démission.

Il a eu la preuve éclatante de son prestige et de son autorité morale, lorsqu'il a voulu se faire reconnaître en qualité de capitaine — car il ne suffit pas d'être nommé, il faut encore être reconnu, et cette formalité militaire comporte un certain appareil.

Or, le citoyen Puysegur avait entrepris de se présenter à la compagnie — qu'il a, par décret, le droit de commander — non pas en uniforme, conformément aux règlements, mais en costume civil, en peleton d'air, en chapeau mou et la canne à la main. Cette prétention exorbitante et dédaigneuse n'a pas été du goût des pompiers de Doué, qui ont le sentiment de leurs droits et le souci de leur dignité. Ils firent prévenir le maire qu'ils ne se rassembleraient pour reconnaître le citoyen Puysegur que quand celui-ci

serait revêtu de son uniforme.

De sorte que le citoyen Puysegur est bien capitaine des pompiers, de par la volonté du gouvernement et du préfet Jabouille, mais il ne sera reconnu par sa compagnie et ne la commandera effectivement qu'autant qu'il se sera présenté devant elle en uniforme (4).

Il faudra bien qu'il cède un jour ou l'autre, mais on conviendra que pour l'instant sa situation est pénible et passablement ridicule.

En attendant, ce capitaine — in partibus — vient d'essayer un nouvel échec des plus sensibles.

Il se faisait une fête de se rendre à Angers pour le concours de pompes du 17 mai, et de s'exhiber, dans toute sa splendeur, à la tête de sa compagnie.

Mais, comme il n'était pas reconnu, les pompiers, usant d'un droit incontestable, refusèrent absolument de se laisser commander par lui et de marcher sous ses ordres.

En présence de ce refus légitime et parfaitement justifié, le citoyen Puysegur manœuvra de telle sorte que la préfecture fit défense impérative à la compagnie de sapeurs-pompiers de Doué, de se rendre à Angers sous le commandement de tout autre officier que le capitaine Puysegur, nommé — « mais non reconnu. »

Il y a mieux : celui-ci, de sa propre autorité, mit l'embargo sur une somme de 250 francs votée par le conseil municipal, pour les frais du voyage, et fit défense au maire de s'en dessaisir.

Le pompiers tinrent bon, et plutôt que de marcher sous les ordres du citoyen Puysegur, ils préférèrent ne pas venir à Angers ; et voilà pour quelle raison nous avons eu le regret de ne pas les voir figurer au concours.

En résumé, les pompiers de Doué ne contestent pas le droit qu'a l'administration supérieure de les forcer à subir un capitaine qui leur répugne. Ils sont prêts à reconnaître cet officier ; mais ils entendent qu'il se soumette lui-même à la loi et qu'il se présente devant eux, pour être reconnu, en uniforme et dans la tenue réglementaire, qui est à la fois l'insigne de son grade, et une marque de déférence pour le corps qu'il doit avoir l'honneur de commander.

Les pompiers ont absolument raison. Ils ont pour eux la loi et le droit et leur résistance est aussi fondée que légitime. — Ils n'ont pas à se départir de leur attitude actuelle qui est ferme, digne et correcte.

Quant à l'administration préfectorale, qui appuie les prétentions du citoyen Puysegur, elle commet un abus de pouvoir criant et une maladresse insigne.

Un abus de pouvoir, en voulant forcer, contre tout droit, une compagnie de pompiers à accepter le commandement d'un chef qui ne remplit pas les obligations qui lui

(4) Pour rester dans l'exacte vérité, nous devons constater qu'un seul pompier, répondant au nom mérovingien de CLOVIS, s'est rassemblée au lieu fixé pour la revue, à l'effet de reconnaître le capitaine Puysegur. Les opportunistes ont crié : Vive CLOVIS ! — Ils ignorent sans doute qu'un particulier de ce nom a été jadis roi de France.

sont imposées par les règlements, et qui refuse de se faire reconnaître d'une façon régulière.

Une maladresse, en provoquant un conflit et en jetant, à plaisir, au milieu d'une population tranquille, honnête, animée des meilleurs sentiments, des germes de division, des ferments de discorde et des sujets d'irritation.

Si c'est ainsi que les opportunistes espèrent raffermir leur République chancelante, ils se trompent grossièrement.

Ils s'en apercevront aux prochaines élections.

Il nous revient d'une autre source que M. Puysegur recule devant les frais d'un brillant uniforme de capitaine de pompiers parce qu'il craint que, la dépense faite, les pompiers, nés malins, ne donnent en masse leur démission et qu'il serait impossible de reconstituer la compagnie. Donc, il ne serait pas capitaine et son uniforme serait exposé à devenir la proie des animaux et insectes rongeurs.

Rassurons notre aimable correspondant : c'est Dubos lui-même qui s'est chargé de répondre. Il est donc retrouvé ! Voici ce qu'il nous adresse :

I  
A quoi bon, Monsieur le docteur,  
Ordonner des pommades,  
Si votre parole d'honneur  
Guérit tant de malades ?  
L'Hospice et sa commission,  
La faridondaine, la faridondon,  
S'en trouvent bien, et moi-z-aussi,  
Biribi,  
A la façon de Barbari,  
Mon ami.

II  
Pourquoi fus-je accueilli par vous... ?  
C'est encore un mystère !  
Mon sort peut faire des jaloux,  
Il vaut donc mieux me taire.  
Gratifié j'ai pris ma pension,  
La faridondaine, la faridondon,  
Je le témoigne et certifie,  
Biribi,  
A la façon de Barbari,  
Mon ami.

III  
Vous n'obligez pas des ingrats,  
Bons messieurs de l'Hospice ;  
Moi, j'en suis sorti gros et gras.  
Que le ciel vous bénisse !  
Je pense avec émotion,  
La faridondaine, la faridondon,  
Qu'aux frais du peuple on m'a nourri !  
Biribi,  
A la façon de Barbari,  
Mon ami.

IV  
Deux cent cinquante francs, Messieurs,  
Ce n'est pas une affaire.

Moi, je ne demande pas mieux  
Qua vivre sans rien faire.  
Reste à payer l'addition...  
La faridondaine, la faridondon,  
C'est à vous d'en prendre souci !  
Biribi,  
A la façon de Barbari,  
Mon ami.  
Signé : DUBOS.

La plus agréable, la plus limpide, la seule Eau minérale gazeuse et ferrugineuse — qui mélangée au vin ne le noircit pas — souveraine pour rétablir les fonctions de l'estomac, c'est l'Eau de Saint-Galmier (Loire) ; elle est mise à la portée de tous par son prix modique ; l'ÉPICERIE CENTRALE, 28 et 30, rue Saint-Jean, vend la Source Noël 25 c. la bouteille, la Source Badoit 30 c. — Livraison franco à domicile.

Par suite d'un traité passé avec une des premières maisons de Paris, nous sommes en mesure de fournir à nos lecteurs la MAGNIFIQUE GRAVURE SUR ACHIER AU BURIN, intitulée :

LA VIERGE AUX BALANCES  
CHEF-D'ŒUVRE du grand peintre Léonard DE VINCI, dont le tableau est exposé au musée du Louvre.  
Cette belle estampe artistique, gravée par Garnier, a coûté 10,000 fr. de gravure. C'est dire qu'elle est d'un fini et d'une exécution irréprochable.  
Les épreuves se vendent 20 fr. dans le commerce. Par faveur exceptionnelle, elles seront délivrées à nos lecteurs, dans nos bureaux, contre versement de 2 fr. 50 seulement.  
Franco, en colis postal : 3 fr. 25.

De tout temps et dans tous les pays, l'homme a placé le désir de vivre au-dessus de tous les autres. — Il doit donc profiter de tous les moyens que la science a découverts, pour prolonger son existence et en éloigner autant que possible tous les maux qui lui font un sinistre cortège. Exemple à suivre contre les maux d'estomac : « Le 8 janvier 1885. — J'avais perdu l'appétit, le peu que je mangeais me gênait continuellement et me provoquait des douleurs d'estomac. Un jour je fis venir deux boîtes de vos Pâtes Suisses à 1 fr. 50, j'en pris deux chaque soir, au bout de cinq à six jours j'éprouvais déjà un grand soulagement. Aujourd'hui tout a disparu, j'ai plus de douleurs dans l'estomac, j'ai bon appétit grâce aux excellentes Pâtes Suisses de M. Herzig, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris. Je l'autorise à publier ma lettre.  
» DELAMOTTE, serrurier, à Villers sur Saint-Leu (Oise).

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux, des hôpitaux de Paris « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## DEUX PATRIOTES OUBLIÉS

J'avais un vif désir de visiter Londres, la grande métropole britannique dont on m'avait toujours conté maints et merveilles.

Un soir, au moment où je me mettais à table pour dîner, mon ami Alfred tombe chez moi avec l'impétuosité d'un boulet lancé par le nouveau canon français du colonel Bange et me dit :

— François, je suis envoyé par la maison G... pour régler à Londres une affaire importante ; je pars ce soir, train de dix heures ; sois à la gare du Nord et nous ferons route ensemble pour la terre d'Albion.

Il accepta un verre de Bordeaux et se sauva. Moi, je dînai avec la rapidité d'un hussard qui entend sonner le boute-selle.

Je fus exact au rendez-vous.

— François, me dit mon ami, si tu n'y vois pas d'inconvénient, nous irons à Londres par Boulogne et Folkestone et nous reviendrons à Paris par Douvres et Calais ; de cette façon, nous ferons un voyage circulaire.

— Va pour l'itinéraire tracé, lui répondis-je. Le lendemain matin, à cinq heures et demie, nous entrions en gare de Boulogne ; trente minutes plus tard nous prenions place sur le bateau et deux heures après, par un temps superbe, nous débarquions à Folkestone. Là, nous dûmes subir les épreuves inhérentes à l'examen scrupuleux de nos baga-

ges par la grincheuse milady la douane. Enfin, un all right nous ayant fait entendre que tout allait bien, nous repartions de Folkestone à midi et nous étions à Londres à deux heures et demie.

Pour bien juger de la capitale de l'Angleterre, il faut être un lord ou un marchand ; or, comme je ne suis qu'un pauvre artiste, je n'y ai rien trouvé de ce que j'y rêvais. Certes, c'est grand, immense ; certes, c'est d'un mouvement ahurissant ; mais, on dira tout ce qu'on voudra, Londres n'a pas la coquette, le luxe, la gaieté de la capitale de la France. Londres ne vaut pas Paris. Je jurerais même qu'un Marseillais dirait : « Si Londres avait une Canebière, ce serait un petit Marseille. »

La mission d'Alfred fut vite remplie, c'est un gaillard prompt en affaires, et, du reste, dans bien des circonstances, la célérité est une qualité primordiale ; que de choses s'en traient à vue d'eau si elles n'étaient traitées presque aussitôt qu'entamées !

Nous quittons Londres par une matinée brumeuse (hélas ! c'est triste à dire, mais dans cette ville on a les pieds et la tête dans le brouillard du matin au soir). Deux heures de train nous séparent de Douvres ; le trajet est assez curieux : la voie ferrée s'enfonce, un peu avant d'arriver à Douvres, dans un tunnel de 1,254 mètres sous la falaise de Shakespeare, rocher que les vers du grand dramaturge anglais ont immortalisé. Ceci nous amène à dire que Douvres, ville la plus voisine des côtes françaises, mérite un arrêt du voyageur. Son château est sans contredit une belle masse de pierres ; l'imposante forteresse couronne une haute falaise et s'élève orgueilleusement à 93 mètres au-dessus du niveau de la mer. Modifié et complété à différentes époques, ce château qui a servi de bouclier à la ville blottie dans un creux, présente un ensemble de travaux assez hétérogènes mais très-cu-

rieux pour l'archéologue, à cause de la diversité des styles. A l'angle de la falaise, on voit un canon de bronze qui fut offert à la reine Blisabeth par les Etats de Hollande.

Ce château de Douvres, aujourd'hui si impassible dans sa majesté, si calme dans sa force, fut jadis le théâtre d'une cruauté inique des Anglais envers un Français inoffensif. C'était au temps de la guerre interminable qui couvra, sanglante sur le sol, les plus braves chevaliers de France et d'Angleterre, lutte que l'histoire a qualifié de Guerre de Cent ans. Le roi Jean, vaincu à Poitiers, prisonnier des Anglais, venait, par le traité de Brétigny, d'abandonner le Ponthieu en toute souveraineté à l'Angleterre. Les Abbayes furent désespérées : « Nous aimerions mieux, disaient-ils, être taxés chaque année de la moitié de notre avoir et rester Français ! » Il fallut pourtant se soumettre. Le sénéchal anglais vint prendre possession du Ponthieu l'an 1362. Il somma les habitants de prêter serment de fidélité à son maître Édouard III. Les Abbayes étaient livrés par la faiblesse du roi de France à la merci de l'envahisseur. Pourtant, n'écouterant que leur patriotisme, ils résistèrent. Alors les gens du roi d'Angleterre (comme le raconte, dans ses Annales, Jean Chartier, historien sincère, religieux de Saint-Denis et vivant au temps des guerres dont nous parlons) voulant par force faire prêter serment à un honnête bourgeois d'Abbeville nommé Ringois, contre le service du roi, et icelui ne le voulant faire, il fut mené garrotté en Angleterre, puis enfermé dans le château de Douvres, enfin porté en haut de la grosse tour ; et là, ses bourreaux, lui montrant les flots qui se brisaient avec colère au pied de la forteresse, le menacèrent de le jeter à la mer s'il persistait à refuser de jurer fidélité. Il refusa et se laissa précipiter dans le vide.

Voilà de l'héroïsme où nous ne nous y connais-

sons pas. Et cependant, ce patriote, ce simple bourgeois dont le nom est inscrit sur le martyrologe du patriotisme, qui le connaît ? Peu de gens, pour ne pas dire personne ! En France, nous avons un défaut : nous ne savons pas suffisamment l'histoire de notre nation ; nous connaissons nos héros illustres par le rang, nous ignorons nos modestes martyrs. Celui d'entre nous qui s'enferme dans les bibliothèques et y fouille nos annales militaires, trouve presque à chaque page des héros inconnus.

Le conseil municipal d'Abbeville, dans sa séance du 21 octobre 1851, a donné le nom de Ringois à une des rues de la cité. Voilà toute la reconnaissance d'un peuple envers un homme mort pour la France. Est-ce assez ?

Je ne me doutais guère que mon voyage à d'Angleterre serait pour moi l'occasion de tirer de l'oubli deux gloires de notre chère France.

Quel est mon second héros inconnu ? c'est un poète-soldat, c'est à Calais, où le paquebot de Douvres nous débarqua Alfred et moi, sains et saufs, et joyeux de fouler le sol français, que se place l'acte patriotique que je vais rappeler et dont on ne se soucie guère, j'en suis sûr, au Mans, ville d'où est sorti le vrai Français, l'anglophobe dont je veux parler.

Quand nous parcourons une ville, que nous nous promenons dans une campagne, notre esprit, saisi de la prospérité et du calme d'aujourd'hui, se reporte curieusement vers le temps passé où cette ville, où cette campagne frémissaient au cliquetis des armes, au choc des bataillons.

(La fin à demain.)  
RAOUL BONNET, De la Société des Gens de lettres.

Etude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

PAR ADJUDICATION, Qui aura lieu en l'étude de M<sup>e</sup> GAUTIER, le dimanche 14 juin, à midi,

**UNE MAISON**

Sise à Saumur, rue de Bordeaux, n° 8, Occupée par M. GENNETÉ, boulanger Loyer, 800 fr. par long bail. Toutes facilités pour le paiement.

Etude de M<sup>e</sup> CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

**VENTE**

Aux enchères publiques, Le samedi 30 mai 1885, à une heure après midi,

A Saumur, place de la Bilange, D'un FORT CHEVAL de trait, sous poil bai brun, âgé de 6 à 7 ans, Dépendant de la faillite de M. Rous-teaux, ancien négociant à Saint-Cyren-Bourg.

On paiera comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, (489) CH. MILLION.

Etude de M<sup>e</sup> LEDROIT, notaire à Neuillé (Maine-et-Loire).

**A VENDRE**

**UNE BELLE PROPRIÉTÉ**

Faisant partie du domaine de la Roche - AUX - MOINES Située commune de Neuillé, et par extension dans celles de Saint-Lambert et de la Breille,

Comprenant :

- 1° Maison de maître, cours, jardins, caves en roc et vastes servitudes ;
- 2° Bâtimens à usage de ferme, terres labourables, prés, landes et sapinières, le tout d'une contenance d'environ 25 hectares.

Grande facilité de paiement.

S'adresser, pour visiter la propriété, au sieur TOUREAU, fermier, et, pour tous renseignements et pour traiter, à M<sup>e</sup> LEDROIT, notaire à Neuillé. (438)

**A LOUER**

Remise, Cave et Grenier

S'adresser à M<sup>lle</sup> LECHAT, ou à M<sup>e</sup> BRAC, notaire. (457)

Etude de M<sup>e</sup> MEFFRAY, notaire à Beaufort.

**A AFFERMER**

Pour en jouir au 1<sup>er</sup> novembre 1886,

**Le Moulin à Eau de LAVAU**

Situé commune de Gée,

A trois paires de meules, établi sur la rivière du Couësson, avec terres labourables et prés de première qualité.

Le chemin d'accès au Moulin va être prochainement encaissé.

Pour visiter, s'adresser à la veuve RICHARD, au château de Lavau, commune de Saint-Georges-du-Bois, et, pour traiter, à M<sup>e</sup> MEFFRAY, notaire à Beaufort. (471)

Etude de M<sup>e</sup> PAUL TAUREAU, notaire à Doué.

**A AFFERMER**

PRÉSENTEMENT,

**Le Moulin de la Blanchisserie**

Situé commune de Doué,

Avec 4 paires de meules, bluterie et nettoyeurs, marchant par l'eau et par la vapeur.

On pourrait joindre 5 hectares de pré.

S'adresser à M. SIGOGNE-LEROUX, à Soulanges, et au notaire. (431)

**A VENDRE**

OU A LOUER

Pour Noël 1886,

**Vaste Maison**

RUE SAINT-JEAN,

Occupée par M. Grellet, tapissier.

S'adresser à M<sup>e</sup> BRAC, notaire à Saumur. (472)

**A LOUER**

PRÉSENTEMENT

**Jolie MAISON Bourgeoise**

Entièrement restaurée à neuf

Avec beau Jardin, cour et écurie

Située rue des Boires, n° 25.

S'adresser au bureau du journal.

**A LOUER**

DE SUITE

**MAISON**

Située rue de la Maremaillette, 12.

S'adresser, pour visiter et renseignements, chez M. FABRE, même rue, en face. (412)

**ACÉDER un magasin de chaussures.** à Angers, très-bonne clientèle, atelier pour la commande. On demande peu comptant, mais de bonnes garanties. — S'adresser au bureau du Journal d'Affiches de l'Ouest, Angers. (481)

**A VENDRE UNE MAISON**

Située à l'angle de la place Saint-Pierre, n° 8, et de la rue de la Tonnelle.

S'adresser à M. GABLIN, rue d'Orléans, 25, ou à M<sup>e</sup> LE BARON, notaire

**A LOUER**

PRÉSENTEMENT,

En totalité ou par parties,

**MAISON**

Située rue du Port-Cigongne et rue des Capucins,

Avec vastes servitudes, cour, beau jardin bien affrui, pompe, etc.

S'adresser, pour visiter, à M<sup>me</sup> veuve GOUBERT, au pavillon, rue des Capucins.

**A CÉDER**

PAR SUITE DE DÉCÈS,

**ATELIER DE FORGE**

ET D'OUTILLAGE

DE M. CHARLES AUGER,

Rue du Petit-Mail, Saumur.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve AUGER.

**A VENDRE**

**Moteur à Gaz**

Système BENIER frères.

Force deux chevaux vapeur.

S'adresser à M. MARLIAC, mécanicien, rue de la Chouetterie, Saumur, représentant de la maison Bénier.

**ÉTABLISSEMENT THERMAL**

**YICHY**

(Allier) PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT (Allier) SAISON DES BAINS

BAINSETDOUCHES de toute espèce pour le traitement des maladies de l'estomac, du foie, de la vessie, gravelle, diabète, goutte, calculs urinaires, etc. Tous les jours, du 15 Mai au 15 Septembre: Théâtre et Concerts au Casino. — Musique dans le Parc. — Cabinet de lecture. — Salon réservé aux Dames. — Salons de jeux, de conversation, etc. Trajet direct au chemin de fer

Tous les renseignements sont envoyés gratuitement. Adresse: Administration de la C<sup>o</sup> concessionnaire PARIS, 8, Boulevard Montmartre

**CIDRES DE BRETAGNE**

Par barrique et petit fût

**GIRARD - EMERY**

TONNELIER

Rue de la Croix-Verte, 29.

M<sup>me</sup> veuve CHAUSSARD, ancienne coupeuse des Magasins du Printemps, à Saumur, a l'honneur d'informer les Dames de cette ville, qu'elle vient de s'établir, rue du Marché-Noir, n° 14, maison BODAIRE.

Elle peut leur offrir les plus riches tissus, provenant des premières maisons de Paris, à des prix modérés et marqués en chiffres connus.

Pour répondre à la confiance des personnes qui voudront bien l'honorer de leur visite, elle apportera tous ses soins dans la confection des Costumes qui lui seront confiés.

M<sup>me</sup> CHAUSSARD demande des ouvrières.

ON DEMANDE une bonne cuisinière.

S'adresser 15, rue de Bordeaux.

UN HOMME jeune, dans la force de l'âge, demande un emploi.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un ménage capable, pour une propriété vignoble.

S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE**

Un joli PHAETON dernière modèle, presque neuf et très-léger. Conditions très-avantageuses. S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE**

D'OCCASION VOITURE AMÉRICAINE ou fermée à volonté. Bon marché. S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE**

CHEVAL bai cerise, se mantant bien, demi-sang, 3 ans. Prix modéré.

S'adresser à M<sup>e</sup> GUYARD, notaire aux Rosiers-sur-Loire. (451)

**A VENDRE**

Avec garantie, Forte JUMENT de coupe, 6 ans, baie Normande, 1 mètre 64. S'adresser à M. RAINBAULT, rue de la Fidélité, 40. (450)

**A VENDRE**

BEAU ET BON Cheval de coupe Irlandais, alezan, 7 ans, 1<sup>er</sup> âge, très sage, se monte bien, vendu avec garanties.

S'adresser 34, rue de Bordeaux.

**Fabrique de Chaudronnerie en tous genres**

AGRANDISSEMENT DES MAGASINS DE LA MAISON

**AUGUSTE BILLY**

Rue Nationale, 21, SAUMUR

Grande spécialité d'Articles de chauffage de tous modèles et de toutes provenances. Choix considérable de Cuisinières en fonte, sortant de meilleures Fonderies, vendues à des prix modérés, défiant toute concurrence.

Grand assortiment d'Articles en fer battu étamé et émaillé, de toute sorte. Articles en cuivre pour pâtisseries, confiseurs, distillateurs. Réparations à bref délai de tous articles en cuivre, tôle, fer-blanc et zinc.

Seul possesseur du grand FOURNEAU avec CENDRIER-TRIEUR, l'usage des restaurateurs, maîtres d'hôtel et maisons bourgeoises.

Grande et seule fabrication de la POMPE de JARDIN en cuivre étamé et de tous accessoires s'y rattachant.

ATELIER SPÉCIAL DE FABRICATIONS ET RÉPARATIONS, RUE DE L'ABREUVOIR. Toutes les Marchandises sortant de la maison Auguste BILLY étant de premier choix, sont vendues à garantie.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 27 MAI 1885.**

Valeurs au comptant	Clôture précé <sup>de</sup>	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé <sup>de</sup>	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé <sup>de</sup>	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture précé <sup>de</sup>	Dernier cours.
3 % .....	80 15	80 60	Est .....	185	783 75	OBLIGATIONS.			Gaz parisien .....	521	523 50
3 % amortissable .....	81 60	82 15	Paris-Lyon-Méditerranée .....	1243 75	1243 75	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	513	513	Est .....	373 50	379
3 % (nouveau) .....			Midi .....	1173 50	1170	— 1865, 4 % .....	521	522	Midi .....	381 25	385
4 1/2 % .....	105 10	105	Nord .....	1637 50	1645	— 1869, 3 % .....	405	404 50	Nord .....	395	395
4 1/2 % (nouveau) .....	108 80	109 07	Orléans .....	1325	1328 75	— 1871, 8 % .....	396	398	Orléans .....	383 50	385
Obligations du Trésor .....	513	513 50	Ouest .....	843 25	843 75	— 1875, 4 % .....	512 50	511 50	Ouest .....	281 50	281
Banque de France .....	5150	5105	Compagnie parisienne du Gaz .....	1452 50	1460	— 1876, 4 % .....	512 50	511 50	Paris-Lyon-Méditerranée .....	279	280
Société Générale .....	455	457 50	Canal de Suez .....	2037 50	2090	Bons de liquid. Ville de Paris .....	521	522	Paris-Bourbonnais .....	381	380
Comptoir d'escompte .....	982 50	982 50	C. gén. Transatlantique .....	487 50	490	Obligations communales 1879 .....	453	452 50	Canal de Suez .....	568 75	570
Crédit Lyonnais .....	533 75	533 75				Obligat. foncières 1879 3 % .....	447	446			
Crédit Foncier, act. 500 fr. .....	1330	1350				Obligat. foncières 1883 3 % .....	363	364 50			
Crédit mobilier .....		240									

**CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR**

**Ligne d'Orléans**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	
6 — 55 — matin (s'arrête à la Possonnière)	
9 — 13 — matin, omnibus-mixte.	
1 — 25 — soir,	
3 — 32 — express.	
7 — 15 — omnibus.	
10 — 36 — (s'arrête à Angers).	

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**

3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.	
8 — 21 — omnibus.	
9 — 37 — express.	
12 — 48 — soir, omnibus-mixte.	
4 — 44 —	
7 — 4 — omnibus (s'ar. à Tours)	
10 — 26 — express-poste.	

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56 ; à Tours à 9 heures.

**LIGNE DE L'ÉTAT**

**SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY**

Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte soir
Saumur .. 6 05	7 24	9 08	1 15	3 45
Chacé .. 6 15	7 32	9 08	1 24	4 03
Brézé .. 6 23	7 39	9 15	1 32	4 19
Montreuil .. 6 39	7 52	9 28	1 46	4 37

**MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR**

Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Omn. soir	Mixte soir	Direct soir
Montreuil .. 6 49	9 45	1 52	3 04	8 30	11 10
Chacé .. 7 04	10 10	2 08	5 20	8 46	
Saumur .. 7 23	10 39	2 38	5 40	9 08	11 39

**SAUMUR - BOURGUEIL**

Mixte matin	Mixte soir	Mixte soir	Mixte soir
Saumur .. 3 26	8 21	12 48	4 44
PortBoulet .. 5 33	9 06	1 25	6 56
Bourgueil .. 5 42	9 15	1 34	7 05

**BOURGUEIL - SAUMUR**

Mixte matin	Mixte soir	Mixte soir
Bourgueil .. 8 17	12 09	6 10
PortBoulet .. 8 36	12 19	6 30
Saumur .. 9 13	1 25	7 14

**SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS**

Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte soir
Saumur (départ) .. 6 05	7 24	1 15	3 45	7 50
Montreuil-Bellay .. 6 53	7 53	2 2	4 50	8 41
Lernay .. 7 02		2 11		8 51
Brion-s-Thouet .. 7 14	8 09	2 19	5 4	8 59
Thouars (arrivée) .. 7 29	8 22	2 32	5 19	9 16

**THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR**

Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Omn. soir	Mixte soir
Thouars (départ) .. 5 40	8 58	1 07	4 20	7 45
Brion-s-Thouet .. 5 58	9 10	1 19	4 30	7 57
Lernay .. 6 07	9 18		4 37	
Montreuil-Bellay .. 6 49	9 45	1 52	5 04	8 30
Saumur (arrivée) .. 7 23	10 39	2 28	5 40	9 06

**MONTREUIL - POITIERS**

Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir
Montreuil .. 7	1 55	8 35
Loudun .. 8 20	2 51	9 55
Arçay .. 8 34	3 4	10 14
Mirebeau .. 9 27	3 54	11 2
Neuville .. 9 57	4 24	11 27
Poitiers .. 10 32	4 56	12 1

**POITIERS - MONTREUIL**

Omn. matin	Omn. soir
Poitiers .. 5 50	12 50
Neuville .. 6 28	1 37
Mirebeau .. 6 55	2 53
Arçay .. 7 50	3 30
Loudun .. 8 43	4 21
Montreuil .. 9 24	

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de